

## **Tentative d'incendie de la synagogue de Rouen : un acte antisémite**

Le Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime (CREAL76) apporte tout son soutien à la population de Rouen frappée de stupeur suite à la tentative d'incendie de la synagogue le 17 mai. Cet acte visant un lieu culturel, vise aussi les croyantes et croyants de ce culte et est clairement un acte antisémite.

Le CREAL76 rappelle que dans la France laïque et républicaine, le principe de laïcité assure l'égalité de tous les citoyens et de toutes les citoyennes. Il assure aussi la liberté de conscience et son expression, donc la liberté de tous les cultes et de toutes les convictions. La République va plus loin encore, en garantissant le libre exercice des cultes, elle garantit aussi sa sécurité.

Le CREAL76 entend aussi rappeler que toute spéculation politicienne qui conduirait à diviser la population en raison d'appartenances confessionnelles réelles ou supposées serait contraire au principe politique de laïcité. En ce sens, le rassemblement devant l'Hôtel de ville à Rouen était nécessaire.

Les actes antisémites se multiplient en France dans le contexte de l'attaque des islamistes du Hamas le 7 octobre avec prise d'otages, viols, meurtres de civils et la riposte d'Israël à Gaza accompagnée de massacres de masse.

Les actes antisémites sont intolérables et contribuent à hypothéquer la recherche d'une paix juste et durable dont la laïcité est un principe indispensable.

Comité de réflexion et d'action laïque-CREAL 76, le 26 mai 2024

[www.creal.fr](http://www.creal.fr)